



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/01/2023

Dossier complet le :

21/03/2023

N° d'enregistrement :

2023-6724

### 1. Intitulé du projet

Construction de hangars type volière avec couverture photovoltaïque sur élevage de gibier existant (SCEA la Fontaine), à Sainte Pazanne dans le département de Loire -Atlantique (44)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

UNITE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Alexandre ALBANEL, Président du directoire

RCS / SIRET

3 3 2 3 4 6 7 0 9 0 0 0 3 0

Forme juridique

SA à directoire et conseil de surveillan

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30.Ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire 39a . travaux et construction	installations photovoltaïques sur ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc. Le projet ne relève pas de rubrique issue de nomenclature ICPE ou IOTA Travaux et construction qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. 420-1 du même code supérieur ou égale à 10 000 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction de hangars d'élevage type volière photovoltaïque pour élevage existant de faisans.

La volière aura une emprise au sol totale 30 332 m2.

Pour le bon fonctionnement de la centrale photovoltaïque seront implantés à proximité de la volière.

un local technique : d'une emprise au sol de 15 m2 et une surface plancher de 15 m2.

un poste de livraison : d'une emprise au sol de 17 m2 et une surface plancher de 17 m2.

deux postes de transformation chacun ayant une emprise au sol de 17 m2 et une surface plancher de 17 m2.

La surface parcellaire est de 84 434 m2, la surface projet est inchangé de l'élevage actuel ;

Deux bornes incendie se situent à moins de 300 et 70 mètres de l'activité, leur fonctionnement sera vérifié( voir annexe 9 complément réponse page 2).

## 4.2 Objectifs du projet

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- Remplacer et moderniser les volières existantes afin d'améliorer les conditions d'exploitation des oiseaux et pérenniser l'activité de l'éleveur.
- Créer des zones arbitrées des intempéries climatiques ainsi que des fortes chaleurs dans les volières pour améliorer le bien-être des oiseaux.
- Reconstruire des volières plus hautes et volumineuses pour favoriser le vol des oiseaux ainsi que leur bien être et leur valeur marchande.
- Optimiser l'utilisation du site en regroupant les volières et améliorer la biosécurité de l'élevage.
- Limiter les risques de maladies type grippe aviaire avec la présence de couvertures sur les mangeoires et la réduction du risque d'interaction avec des migrateurs.

L'électricité produite par les ombrières photovoltaïques sera injectée sur le réseau public d'électricité.

La vente de l'électricité produite va permettre le financement intégral du projet.

(voir annexe 9 complément réponse page 3)

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain n'aura pas besoin d'être nivelé car ce type de structure permet de s'adapter au terrain.

Les eaux pluviales seront traitées naturellement. Une étude de sol avec des tests d'aptitude à la perméabilité sera réalisée avant chantier pour s'assurer de la nature du sol.

Au vu de l'état initial du site, l'écoulement du terrain des eaux pluviales restera inchangé. Le projet n'imperméabilisera pas le sol. Les volières seront pré-assemblées en usine et montées sur le site, les horaires et les périodes de chantier seront définis et adaptés en concertation avec l'exploitant agricole afin de ne pas perturber son activité mais aussi les riverains afin d'éviter toute nuisance sonore sachant que :

Le mode constructif présente peu de nuisance, il s'agit de structures légères montées grâce à des petits engins de levage.

Les travaux seront réalisés en une seule phase. Pas de travaux les jours fériés et le week-end.

L'emplacement de la base vie ainsi que la zone de stockage sera défini avec l'exploitant agricole et sera en retrait de l'emprise publique.

Pour la gestion des déchets un tri sélectif sera mis en place sur le chantier avec une évacuation régulière des déchets de construction vers un centre habilité.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le remplacement des volières existantes par des volières photovoltaïques va permettre d'améliorer les conditions d'exploitation et le bien-être des animaux au sein de l'élevage, tout en garantissant la solidité des volières dans le temps.

La structure des volières photovoltaïques permet d'avoir des volières plus dégagées que les volières traditionnelles : pour la même surface, la volière photovoltaïque n'a qu'une seule rangée de poteaux au lieu de 2 ou 3 rangées dans les volières existantes. Cela favorise le vol des oiseaux dans les volières et diminue le risque de collision.

L'installation de volières photovoltaïques à la place de volières existantes et donc un moyen d'avoir un outil de travail moderne, durable et plus sûr, garantissant des conditions d'élevage optimales.

En phase exploitation, le parc photovoltaïque nécessitera à minima une visite de maintenance par mois et à chaque fois que nécessaire en cas d'événement exceptionnel. La production sera suivie en temps réel via un serveur, des caméras permettront de surveiller les installations.

A l'obtention des autorisations d'exploiter, un bail emphytéotique sera conclu entre M. Hubert HACHET propriétaire du site et la société UNITE, en fin d'exploitation, les installations photovoltaïques seront démantelées, les panneaux solaires seront récupérés afin d'être recyclés;

(Voir annexe 9 complément réponse pages 3 à 5)

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au titre du code de l'urbanisme, le projet de hangars type volières, objet de cette demande, sera soumis à un permis de construire selon l'article R-421-1 du Code de l'urbanisme. Les panneaux seront installés sur des constructions neuves.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise au sol du projet (volière + local technique + poste de livraison + postes de transformation)	30 332 m <sup>2</sup> 66 m <sup>2</sup>
Surface plancher du projet (local technique + poste de livraison + postes de transformation)	5.84 m 2 m
Hauteur au faitage (volière)	
Hauteur à l'égout (volière)	

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

6 le bois

44680 Sainte Pazanne

Références cadastrales :

Section : YA

Parcelles :

60 en partie

62

63

68

79 en partie

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_ 1 ° 8 ' 6 " \_ Lat. 4 7 ° 0 5 ' 0 5 " \_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_ ° \_ ' \_ " \_ Lat. \_ ° \_ ' \_ " \_

Point d'arrivée :

Long. \_ ° \_ ' \_ " \_ Lat. \_ ° \_ ' \_ " \_

Communes traversées :

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/carte">https://www.geoportail.gouv.fr/carte</a>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="https://www.inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/">https://www.inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/</a>
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="https://www.inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/">https://www.inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/</a>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Après investigation et recherches sur le site( <a href="http://sig.reseau-zones-humides.org/">http://sig.reseau-zones-humides.org/</a> ) il s'avère que les parcelles à l'ouest du projet sont concernées par une zone humide. Ces zones humides ont été prise en compte, il n'y aura pas d'ombrière implanter dans les zones Zn (Voir annexe 9 complément réponse page 5)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr</a>
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	confère annexe 6 relative au sites Natura 2000
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'étude du projet est caractérisé par une occupation du sol très majoritairement agricole : parcelles cultivées, prairies et quelques boisements. Les parcelles dans leur grande majorité sont séparées entre elles par des haies bocagères. Le bois à l'Ouest du site est classé comme secteur naturel protégé en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et participant aux continuités écologiques (PLU de Sainte-Pazanne, zone Nn). (Voir annexe 9 complément réponse page 6)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Voir annexe 9 complément réponse pages 7 et 8
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A l'échelle éloignée, la visibilité de l'aménagement objet de cette demande sera globalement faible voire nulle en raison d'une lisière boisée enveloppant la quasi-totalité du site. A l'échelle rapprochée, l'aménagement sera visible depuis la voie communale menant jusqu'au site, très peu d'habitations seront visuellement impactées. (Voir annexe 9 complément réponse page 8)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Voir annexe 9 complément réponse pages 8 à 11

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce site d'élevage déjà existant, a reçu les autorisations administratives nécessaires à son fonctionnement, ce projet de construction de hangars de type volière avec couverture photovoltaïque n'augmentera pas les risques sur l'environnement. En effet, le projet intègre et prend en compte les différents risques. Il se situe en dehors de toute zone soumise aux aléas. Il se situe également hors de toute zone classée ou protégée.

Le chantier respectera une charte de chantier verte et n'entraînera pas de pollution. Il n'y a pas d'impact sur les masses d'eau, pas d'affouillements et pas de pollution des eaux souterraines due à l'activité de l'élevage.

De plus, le risque sanitaire est réduit grâce à la protection des mangeoires et abreuvoirs.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 7 : notice explicative

Annexe 8 : cartes zones réglementés et sites Natura 2000

Annexe 9 : complément réponse

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Lyon

le,

21 mars 2023

Signature

Alexandre ALBANEL



Hubert HACHET

